

Affaires courantes

sée, qu'un étranger reconnu coupable d'une infraction grave soit expulsé.

Le projet de loi ne vise pas les personnes arrivées au Canada avant l'âge de 16 ans, pourvu qu'elles n'aient été reconnues coupables d'aucune infraction criminelle pendant une période de cinq ans. Le projet de loi permet également d'ordonner l'expulsion de délinquants étrangers vers des pays d'accueil qui acceptent de les recevoir.

Je suis heureux d'annoncer que mon projet de loi a reçu l'appui de l'Association canadienne des policiers et des groupements Victimes de violence et CAVEAT (Canadiens contre la violence partout recommandant sa révocation). Je demande à tous les députés d'appuyer cet important projet de loi qui concerne la sécurité publique.

(Les motions sont adoptées, le projet de loi est lu une première fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

• (1515)

LES SYNDICATS

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je sollicite le consentement unanime de la Chambre à l'égard de la motion suivante.

Je propose:

Que, nonobstant les pratiques et règles habituelles de la Chambre, le gouvernement soit autorisé à présenter immédiatement en première lecture un projet de loi intitulé «Loi concernant la supervision du débardage et des opérations connexes dans les ports de la côte ouest» et à proposer que le projet de loi en question soit étudié conformément à ce qui suit:

(1) Dès l'achèvement de tous les travaux d'aujourd'hui concernant les voies et moyens, la Chambre procédera à la deuxième lecture du projet de loi.

(2) Après la deuxième lecture, le projet de loi sera renvoyé à un comité plénier.

(3) Dès que le comité aura fait rapport du projet de loi et que celui-ci aura été agréé, la Chambre procédera à la troisième lecture.

(4) La Chambre ne s'ajournera pas aujourd'hui avant d'avoir terminé la troisième lecture du projet de loi, mais elle s'ajournera aussitôt qu'elle l'aura terminée.

Le Président: Le secrétaire parlementaire a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour proposer cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Il n'y a pas consentement unanime à cet égard.

PÉTITIONS

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Brent St. Denis (Algoma, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je présente des pétitions au nom des électeurs du centre d'Algoma, la circonscription que je représente, et notamment de villes comme Butcher's Landing, Bruce Mines, du nord de Sault-Ste-Marie, de Goulais River et d'Echo Bay. Les pétitionnaires expriment leurs préoccupations concernant l'intention du gouvernement d'inscrire l'orientation sexuelle dans la Loi canadienne sur les droits de la personne.

C'est donc avec plaisir que je présente ces pétitions en leur nom.

M. Alex Shepherd (Durham, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 190 de mes électeurs. Leur inquiétude, c'est que l'on inscrive l'expression «orientation sexuelle» dans la Charte des droits et libertés ou dans la Loi canadienne sur les droits de la personne.

LES DROITS DES GRANDS-PARENTS

M. David Chatters (Athabasca, Réf.): Monsieur le Président, je voudrais aujourd'hui présenter deux pétitions au nom de mes électeurs.

La première demande au Parlement de modifier la Loi sur le divorce pour y inclure une disposition semblable à l'article 611 du Code civil du Québec qui stipule:

Les père et mère ne peuvent sans motifs graves faire obstacle aux relations personnelles de l'enfant avec ses grands-parents. À défaut d'accord entre les parties, les modalités de ces relations sont réglées par le tribunal.

En outre, les signataires demandent aussi qu'on modifie la Loi sur le divorce afin de donner à un grand-parent, qui a l'autorisation de visiter un enfant, le droit poser des questions et de recevoir des renseignements au sujet de la santé, de l'éducation et du bien-être de l'enfant.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. David Chatters (Athabasca, Réf.): Monsieur le Président, l'autre pétition demande au Parlement de réduire les dépenses publiques, au lieu d'augmenter les impôts.

J'appuie entièrement la demande des pétitionnaires.

[Français]

LES BOÎTES VOCALES

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de déposer des pétitions signées par des personnes âgées de mon comté. Compte tenu que ces personnes sont démunies face aux nouvelles technologies, elles demandent au gouvernement de renoncer à son projet d'implantation de boîtes vocales.

[Traduction]

LA JUSTICE

M. Nelson Riis (Kamloops, NPD): Monsieur le Président, j'ai le grand honneur de présenter la première d'une série de